

Lettre de Ménélikⁱ à Rimbaud :

Cette lettre, imprimée sur papier quadrillé, est collée sur un feuillet portant au dos et à la plume la mention suivante : « *Lettre envoyée à Rimbaud par Ménélik, roi du Choâ, négus d'Abyssinie, avec la traduction en regard faite au consulat d'Abyssinie.* »

Transcription de la traduction autographe établie par C. Mondon-Vidailhetⁱⁱ :

Que (cette lettre) envoyée par le Roi Ménilek parvienne à Monsieur Rimbaud.

Comment as-tu passé la nuit ? Moi, Dieu soit loué, je vais bien.

Ta lettre m'est parvenue. Les marchandises et les remèdes que tu m'as envoyés me sont parvenus. Dieu te le rende.

C'est entendu ; je donnerai les fusils à dedjazⁱⁱⁱ Hayla Maryam.

En ce qui concerne les fusils des domestiques, ainsi que tu me l'as demandé, j'ai fait écrire hier une lettre revêtue de mon sceau à l'Azaj Welda Tsadig^{iv} et je la lui ai fait envoyer hier.

Que seuls les hommes qui ont à la recevoir se présentent chez l'Azaj Welda Tsadig, qui les leur remettra.

Ecrit le 12 myazya (4 avril ?)

(Le sceau) Menilek, Roi du Choâ. Il a vaincu, le lion de la Tribu de Juda.

Pour traduction conforme

C. Mondon-Vidailhet

ⁱ Ménélik II (1844-1913), roi du Choa, puis Négus d'Ethiopie modernisa l'Ethiopie et repoussa les Italiens à la bataille d'Adoua.

ⁱⁱ Casimir Mondon-Vidailhet (1847-1910), linguiste spécialiste de l'amharique, précise en fin de sa traduction : « M^r C. Mondon Vidailhet conseiller d'Etat de S.M. l'Empereur Menelik, chargé du cours d'Abyssin à l'Ecole des Langues orientales. »

ⁱⁱⁱ Le dedjaz, préposé au gouvernement des provinces. Rimbaud avait dirigé une caravane livrant à Ménélik de vieux fusils qu'il n'accepta qu'avec réticence et en en différant le règlement.

^{iv} Wolde Tsadik, intendant (azage) de la maison du roi et gouverneur d'Ankober (Source : Rimbaud, *Correspondance*, annotation de Jean Voellmy, Gallimard, 1965).